

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 150 (1999)

Heft: 2

Rubrik: Louis-André Favre, 24e récipiendaire de la médaille Kasthofer

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

kommunalen und privaten Wäldern. Zur Wirksamkeit des Harnstoffeinsatzes kann mit den vorhandenen Daten allerdings keine Aussage gemacht werden, da ein experimenteller Ansatz fehlte. Es werden jedoch die Ergebnisse zur Wirksamkeit einer vorbeugenden Stumpfbehandlung aus der neueren Literatur zusammengefasst und diskutiert. Vor allem in Skandinavien wird der Einsatz des antagonistischen Pilzes *Phlebiopsis gigantea* empfohlen. Aber auch die Wirksamkeit von Harnstoff und Borverbindungen wurde erneut belegt. Die Autoren schliessen daraus, dass die Behandlung von Stümpfen in Erstaufforstungen in Frankreich fortgeführt werden soll.

LIOPA PAUL

DECONCHAT, M.; BALENT, G.; VIÉBAN, S.; LAUGA-REYREL, F.:

Relations entre biodiversité et exploitation forestière: base pour une méthode d'analyse

Rev. for. fr. 50 (1998) 2: 159–168

Pflegeeingriffe und speziell die Holznutzung wirken sich periodisch stark auf alle Waldfunktionen aus. Art und Intensität der Eingriffe, die eingesetzten Mittel und die Jahreszeit spielen eine wichtige Rolle, ebenso die gewählten Waldbauverfahren und die lokalen Rahmenbedingungen.

Ökologisch gesehen sind diese Eingriffe Störungen eines Ökosystem – was nicht negativ sein muss – die kurzfristig zu starken Veränderungen und einer anschliessenden Entwicklung zu einem neuen Gleichgewicht führen. Diese «Störungen» werden auch von der Bevölkerung in besonderem Mass wahrgenommen und bilden häufig die einzige Grundlage zur Beurteilung aller Aktivitäten der Waldbewirtschaftung.

Im Rahmen einer noch nicht abgeschlossenen Dissertation wird versucht, Diskussionen in diesem Spannungsfeld von empirischen auf mehr wissenschaftlich belegte Grundlagen zu verlagern und damit zu versachlichen. Das Untersuchungsobjekt liegt südwestlich von Toulouse in Mittelwaldbeständen. Es sollen Vorschläge für die Modifikation der Nutzung ausgearbeitet werden, die mit den Umweltzielen vereinbar sind.

Die Umweltziele basieren auf unterschiedlichen und zum Teil widersprüchlichen Ansprüchen der Bevölkerung und interessierten Organisationen. Weder FSC-Regeln noch ISO 14000-Normen bilden eine genügend gute Grundlage für klare Zielsetzungen. Trotz der Bedeutung internationaler Vereinbarungen sind lokale Besonderheiten wichtig. Im wesentlichen werden zwei Fälle unterschieden:

- Die Erhaltung spezieller Bedingungen in einem Ökosystem ist entscheidend: Umweltziele werden durch entsprechende Umschreibungen charakterisiert.
- Es sind keine spezifischen Eigenschaften von Bedeutung: im Vordergrund stehen die Produktivität

und die Widerstandsfähigkeit gegen Störungen.

Der Einfluss von Nutzungseingriffen auf die Biodiversität wird auf 4 Aren grossen Stichprobenflächen erhoben, die sich durch den zeitlichen Abstand zum letzten Eingriff (1 bis 50 Jahre) unterscheiden. Untersucht werden die Vegetation, im Boden die Springschwänze (Collembolen) und die Brutvögel.

Die Anpassung der Nutzung an die Umweltziele muss in verschiedenen Schritten erfolgen, so bei der Anzeichnung, bei der Festlegung der Holzerteilungsverfahren, bei der Holzerteilung selbst (vor allem Wirkung auf den Boden) und beim Umgang mit Totholz und Schlagabraum. Wichtigste Konsequenzen sind entsprechende Ausbildung aller betroffenen Mitarbeiter sowie die Wahl geeigneter Maschinen und Verfahren oder beide Massnahmen zusammen. Wichtige Koordinationsaufgaben sind zu lösen in Fällen, in denen die Verantwortung für die Lichtdosierung nicht bei den gleichen Personen liegt wie die Verantwortung für die Durchführung der Eingriffe.

PETER BACHMANN

KNOERZER, D.:

Zum Status nichtheimischer (Baum-)Arten – von der Notwendigkeit begrifflicher Klärung

Allg. Forst- u. J.-Ztg. 169 (1998): 3: 41–46

Die Diskussion über nichtheimische (Baum-) Arten wird oft sehr emotional geführt. Unklar definierte oder unterschiedlich verwendete Begriffe erschweren die Diskussion zusätzlich. Der Autor dieses Aufsatzes erläutert deshalb die in diesem Zusammenhang relevanten und häufig verwendeten Begriffe. Diese begriffliche Klärung trägt zu einer Versachlichung der Diskussion bei, bringt bessere Verständigungsmöglichkeiten und führt darüber hinaus zu einer sinnvollen Gliederung der nichtheimischen (Baum-)Arten, wovon vor allem der Zeitpunkt und der Grad der Einbürgerung sowie die Art der Einführung berücksichtigt werden. Diese Terminologie wird dann bei sieben nichtheimischen Baumarten exemplarisch angewandt (Edelkastanie, Europäische und Japanische Lärche, Douglasie, Robinie, Roteiche und Spätblühende Traubenkirsche). Am meisten Schwierigkeiten ergeben sich bei der Beurteilung des Grades der Einbürgerung. Es stellt sich hier die Frage, ob eine eingeführte Art ein fester Bestandteil der natürlichen Vegetation geworden ist und ob diese Art ohne menschliche Aktivitäten fortbestehen kann. Schliesslich werden auch einige ökologische Fragen diskutiert. Obwohl ökologische Fragen, die mit der Einfuhr nichtheimischer Baumarten verbunden sind, nicht im Zentrum dieses Aufsatzes stehen, erstaunt es doch, dass beispielsweise das Risiko der Einschleppung von Pathogenen überhaupt nicht erwähnt wird.

LUKAS DENZLER



Louis-André Favre, 24^e récipiendaire de la médaille Kasthofer

Jeudi 10 septembre 1998 était jour de fête en forêt communale de Couvet dans le canton de Neuchâtel. La fondation Pro Silva Helvetica y décernait la médaille Kasthofer à M. LOUIS-ANDRÉ FAVRE en reconnaissance de son engagement exceptionnel et combien efficace pour la diffusion des principes du jardinage.

Rappelons que PRO SILVA HELVETICA (P. S. H.) a été instituée le 2 juin 1945 par M. WALTER AMMON, inspecteur forestier d'arrondissement à Thône de 1912 à 1944. WALTER AMMON a été l'un de nos très éminents sylviculteurs. Comme adepte inconditionnel du jardinage, il géra avec grand succès une partie des forêts de l'Emmenthal. Il s'est tout particulièrement illustré en 1937 par un livre excellent: *Das Plenterprinzip in der Waldbewirtschaftung*, un classique dans la littérature forestière suisse au même titre que le livre d'HENRY BIOLLEY *L'aménagement des forêts par la méthode expérimentale*. Afin que la pratique du jardinage soit développée, il institua la fondation P. S. H. et la dota d'un capital initial.

Selon ses statuts, la fondation entend soutenir le jardinage en forêt suisse. Elle contribue financièrement aux travaux scientifiques qui visent à un approfondissement des connaissances sur le jardinage et elle encourage la mise en pratique de ce mode de traitement. Elle récompense aussi les sylviculteurs qui ont contribué de manière notable à faire avancer la noble cause d'une sylviculture conforme aux lois de la nature, qui ont contribué aussi à éveiller au sein des autorités et du public une certaine conscience forestière tellement nécessaire à l'exercice d'une gestion durable des ressources sylvestres. La récompense consiste en une médaille d'argent qui porte le nom prestigieux de KARL ALBRECHT KASTHOFER, éminent forestier et homme politique bernois qui œuvra avec succès à la valorisation du patrimoine boisé au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

Emmenée par M. WALTER LINDER, président du conseil de fondation, la cérémonie réunissait les autorités communales de Couvet, le service des forêts du canton et de nombreux invités qui ont tenu à entourer et féliciter l'heureux récipiendaire.

Dans un chaleureux discours, M. LÉONARD FARRON, ingénieur forestier cantonal rendit hommage aux nombreux mérites de M. LOUIS-ANDRÉ FAVRE. Il s'exprima en ces termes:

«Pour bien cerner le profil de la personnalité que nous honorons aujourd'hui et pour

mieux souligner ses mérites, je souhaite évoquer les sept facettes d'une remarquable trajectoire:

- L.-A. FAVRE: agent du service forestier
- L.-A. FAVRE: sylviculteur
- L.-A. FAVRE: aménagiste
- L.-A. FAVRE: vulgarisateur
- L.-A. FAVRE: fondateur
- L.-A. FAVRE: philosophe
- L.-A. FAVRE: missionnaire

L.-A. Favre, agent du service forestier

Tout au long de sa brillante carrière professionnelle, M. L.-A. FAVRE a été un serviteur avisé de la République. Il a su agir de telle sorte que le jardinage et la méthode du contrôle trouvent une place légitime et définitive dans le dispositif administratif de l'Etat de Neuchâtel. Il a assuré l'institutionnalisation d'un système de gestion forestière respectueux des exigences du milieu naturel. Il lui a fallu pour cela vaincre tout de même quelques résistances, quelques résistances têtues à l'intérieur même des rangs du service forestier. Ce sont en fait de telles résistances qui sont les plus difficiles à maîtriser, qui sont les plus décourageantes.

En sa qualité d'agent du service forestier, il est parvenu aussi à rétablir pour la décennie 1980 un équilibre sylvo-cynégétique gravement perturbé par 30 années difficiles. C'est une énergie incroyable qu'il a dû dépenser pour arriver à chef. Il y est parvenu et la jeune forêt neuchâteloise a connu ainsi un répit inespéré de 10 ans.

Modeste de nature, il n'a jamais souhaité «se profiler», ce n'est pas dans ses habitudes. Ce qui compte pour lui, c'est la pérennité de la forêt, c'est d'être à son service et à celui de la communauté.

L.-A. Favre, sylviculteur

L.-A. FAVRE semble être né avec le marteau forestier entre les mains.

Le martelage est avec lui un acte décisionnel chargé de sens. Le geste du sylviculteur est fondamental. C'est aussi un acte d'amour à l'égard de la forêt et pas un simple geste de coupeur de bois! Doué d'un sens de l'observation aigu et d'une faculté de prédire l'évolution des peuplements, ses martelages avaient quelque chose de souverain.

Si L.-A. FAVRE a été aménagiste, agent du service forestier, vulgarisateur, je crois que c'est dans le rôle de *sylviculteur* qu'il a préféré agir. Il a d'ailleurs toujours regretté le terrain, son terrain forestier, son terrain du Val-de-Travers lorsqu'il a été appelé à des tâches de direction et de coordination. La réalité objective du terrain a chez lui la préséance par rapport au contenu des textes, des représentations virtuelles et des modèles théoriques issus des tables de production.

L.-A. Favre, aménagiste

Si à sa naissance L.-A. FAVRE tenait le marteau de la main droite, il tenait le compas forestier de la main gauche!

L'aménagiste au service de la sylviculture et pas l'inverse, il savait à l'occasion nous le rappeler! Il voit l'aménagement comme un art rustique, comme un art qui s'inscrit dans la durée, dans le siècle, dans les siècles... Il suffit de voir la mine épanouie de L.-A. FAVRE lorsqu'il déroule devant nous des tables dont les premiers chiffres sont des données de 1885. Et encore plus épanouie lorsqu'il nous explique

que la méthode d'aménagement est demeurée parfaitement stable depuis plus d'un siècle!

Il a mis une précision exemplaire (une méticulosité de bénédictin devrais-je dire) lors de la récolte des données de terrain, leur traitement et leur interprétation. L'«à peu près» n'a jamais été son style.

L.-A. Favre, vulgarisateur

Convaincu de l'universalité des principes du jardinage, il a eu à cœur d'accueillir des centaines et des centaines de collègues forestiers venus de tous les coins du globe pour leur faire voir les massifs exemplaires du Val-de-Travers. Il le fait d'ailleurs encore avec le même enthousiasme proverbial.

Il a mis en place les sentiers didactiques de Couvet afin que la population soit en mesure d'apprécier le travail suivi du forestier.

La liste de ses écrits est assez longue, je me fais un plaisir de citer ici les plus marquants:

- 1965 *La croissance du sapin en forêt jardinée*
- 1966 *Jardinage cultural et méthode du contrôle*
- 1966 *La forêt communale de Couvet*
- 1975 *Problèmes forestiers dans le Jura neuchâtelois*
- 1979 *Problèmes actuels de l'économie forestière neuchâteloise*
- 1980 *100 ans de jardinage cultural contrôlé*
- 1980 *Forêts neuchâteloises*
- 1987 *Forêt jardinée*
- 1989 *L'évolution des forêts au Val-de-Travers. De l'exploitation abusive à la sylviculture naturelle*
- 1992 *Guide d'excursion en forêt jardinée*

L.-A. FAVRE a d'ailleurs encore des projets rédactionnels et pas des moindres. Nous nous réjouissons d'en découvrir la substance.

L.-A. Favre, fondateur

C'est à Ljubljana, aux côtés de JEAN-PHILIPPE SCHÜTZ, de BRICE DE TÜRKHEIM, et de DUSAN MLINŠEK qu'il fonda en septembre 1989, PRO SILVA, une société forestière européenne visant à promouvoir sur notre vieux continent une sylviculture respectueuse de la nature.

LOUIS-ANDRÉ FAVRE est aussi l'un des inspirateurs de la création en 1992 de l'ANW Schweiz qui est la filiale suisse de cette grande société européenne.

L.-A. Favre, philosophe

Un philosophe actif, un philosophe qui a dû se battre pour le rétablissement de l'équilibre sylvo-cynégétique... Qui a dû se battre pour que l'idée même du jardinage ne tombe pas dans l'oubli et ne soit pas vue comme une simple spécialité neuchâteloise ou une pièce de musée... car parfois l'air du temps peut se montrer très dévastateur!

Sa philosophie est bien de se mettre au service de la forêt et de cultiver une fidélité indéfectible aux principes tenus comme justes et surtout *modestie*, conscience de n'avoir été qu'un simple serviteur de la forêt à un court moment de son histoire.

En apprenant qu'il allait bientôt recevoir la médaille Karsthofer, n'a t'il pas affirmé ceci:

«C'est un grand honneur que vous me faites alors que mon mérite se limite à la mise en pratique des enseignements de nos maîtres en sylviculture: Henry Biolley et Walter Ammon.

J'ai eu le privilège de naître et de grandir dans un milieu familial entièrement acquis à la

conception géniale du jardinage, puis d'hériter d'un arrondissement forestier où ce mode de traitement s'identifiait à une solide tradition.

C'est donc sans contrainte que j'ai pu apporter ma contribution à la défense et à l'illustration de la méthode sylvicole la plus éclectique qui soit.

Bien plus grand serait le mérite d'un sylviculteur qui réussit, dans un environnement hostile, à faire triompher le principe de jardinage.»

L.-A. Favre missionnaire

Il ne s'est pas contenté d'accueillir au Val de Travers des confrères venus d'un peu partout, il a aussi passablement voyagé et noué des liens avec des forestiers étrangers: Slovanie, Allemagne, Autriche, France... Il a même eu l'occasion de porter le message de Couvet dans le Sud de la Cordillère des Andes dans un milieu forestier à base de «rauli», de «roble» et de coigue». Dans un pays magnifique, le Chili, où il reste beaucoup à faire pour enrayer les abus des exploitants qui rasant et replantent en eucalyptus et en *pinus radiata*. Dans un pays où un groupement de sylviculteurs s'engage corps et âme en faveur d'une meilleure relation entre l'homme et le milieu boisé. L.-A. FAVRE a apporté à Valdivia en automne 1994 une pierre bienvenue et marquante à un édifice dont la construction ne sera pas évidente.

Pour conclure:

Voilà, j'espère ainsi avoir brossé quelques traits significatifs! Il me reste à féliciter très chaleureusement Monsieur LOUIS-ANDRÉ FAVRE qui fait honneur à la forêt neuchâteloise, à la forêt suisse. Je souhaite rappeler aussi que la médaille qui va lui être tout à l'heure décernée l'avait aussi été à M. EUGÈNE FAVRE, père de LOUIS-ANDRÉ. C'était en juillet 1945, en la salle Marie de Savoie au Château de Neuchâtel.» FONDATION PRO SILVA HELVETICA

Auteur:

LÉONARD FARRON, Ingénieur forestier cantonal, Service des forêts, rue de parc 119, C. p. 1367, CH-2301 La Chaux-de-Fonds.

NACHRICHTEN - NOUVELLES - NOTIZIE - NEWS

Promotion

An der Abteilung für Forstwissenschaften der ETH Zürich hat Herr dipl. Forst-Ing. ETH Pius Hauenstein mit der Arbeit «Untersuchungen über die Struktur einer Bergföhrenbestockung im Schweizerischen Nationalpark» zum Dr. sc. techn. promoviert. Referent: Prof. Dr. P. BACHMANN; Korreferenten: PD Dr. E. OTT und Dr. B. OESTER (WSL).

Fachtagung Naturgefahren: Gletscher und Permafrost

Am 29. März 1999 findet an der ETH Zürich die Fachtagung Naturgefahren: Gletscher und Permafrost statt. Sie wird vom durch den ETH-Rat neu geschaffenen Kompetenzzentrum Naturgefahren CENAT und der Versuchsanstalt für Wasserbau,